

#### BUREAU COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 4 JUILLET 2023 À 18H00

## Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération 1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

#### Présents:

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud	Pouvoir de Michel FRUGIER
2	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	
3	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
5	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
6	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
7	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
8	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
9	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	Départ après la 8 <sup>ème</sup> délibération
10	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	Sopart aprob ta o acine ration
11	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
12	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
13	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
14	MERY	FONTAINE Nathalie	Départ après la 1ère délibération
15	MOTZ	CLERC Daniel	Depart apres la 1 deliberation
16	MOUXY	FILIPPI Laurent	
17	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	
18	SAINT OFFENGE		Developing MAntain - LN DANA
19	SAINT OFFENGE SAINT PIERRE DE CURTILLE	GELLOZ Bernard	Pouvoir d'Antoine HUYNH
		DILLENSCHNEIDER Gérard	
20	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
21	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
22	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
23	VOGLANS	MERCIER Yves	

20 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 14 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.





## **DÉLIBÉRATION**

N° : 6 Année : 2023 Exécutoire le : 1 8 JUIL. 2023

Publiée le : 2 8 JUIL. 2023 Notifiée le : 1 8 JUIL. 2023 Visée le : 1 1 JUIL. 2023

#### MARCHES PUBLICS

Marché n°2022-049 : Travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable – Route des Briques – Commune de Mery – Avenant n°1

Monsieur le Président rappelle que le marché pour le renouvellement du réseau d'eau potable ainsi que la reprise de certains tronçons d'eaux usées et d'eaux pluviales a été attribué par délibération du 7 mars 2023 au groupement SASSI/PETAVIT pour un montant de 542 392.22 € HT, soit 650 870, 66 € TTC. Le cabinet BARON GROUPE est Maitre d'œuvre sur cette opération.

La première partie de la route des Briques, entre le giratoire de Rebauchet et le chemin de Roman, n'avait initialement pas été prévu d'être renouvelée car aucune fuite n'avait été constatée, contrairement au reste du réseau sur cette route. Cependant l'exploitation Eau Potable a récemment dû intervenir à deux reprises pour réparer des fuites sur ce tronçon. Il est donc nécessaire de procéder à son renouvellement. De plus, après sondage, il s'avère que le raccordement au niveau du chemin de Roman se fera sur une conduite plus récente et en bonne état. Ces 130 ml supplémentaires permettront donc un renouvellement complet de ce réseau.

L'avenant proposé intègre donc 130 ml de réseaux supplémentaires et engendre un coût supplémentaire de travaux de 65 006.81 € HT soit 78 008.17 € TTC, soit 12% par rapport au marché initial, un prolongement du délai d'exécution d'un mois et la création de 3 prix nouveaux :

Article	Désignation	Unité	Prix unitaire
PN n°1	Sondage avant-projet	Forfait	2 450,00 € H.T
PN n°2	Fourniture et pose de regard préfabriqué profondeur 1,50 m – Radier Gravier – pour ouvrage 1500 x 1500	Unité	2 200,00 € H.T
PN n°3	Plus-value au prix HB07 pour augmentation de profondeur des regards 1500 x 1500	DM	120,00 € H.T

La commission des procédures adaptées du 27 juin 2023 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant n°1.

Les crédits inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement au programme d'eau potable 25-26.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2022-049.

- Délégués en exercice : 31

Présents : 22

Présents et représentés : 25

Votants: 25
Pour: 25

Contre : 0Abstentions : 0

Blancs: 0

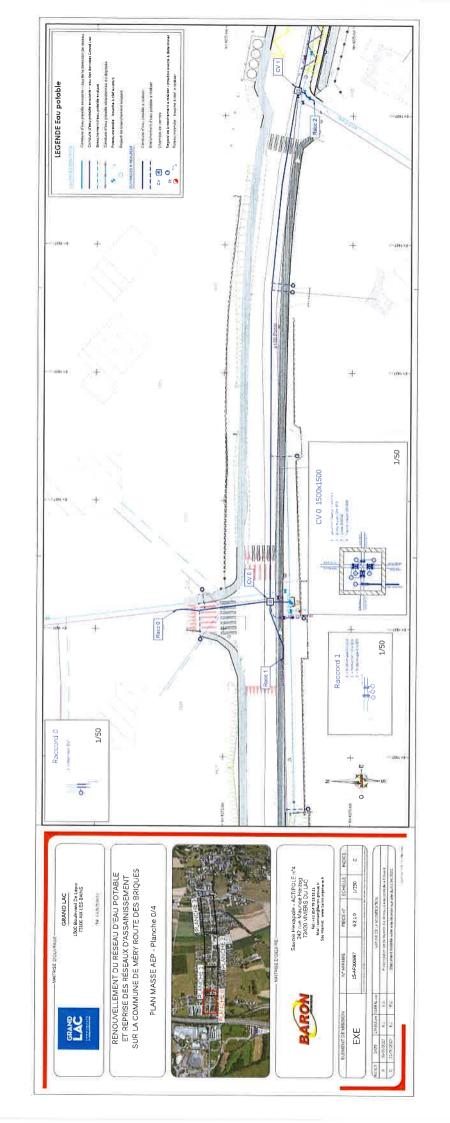
Aix-les Bains, le 4 juillet 2023

Le Président, Renaug BERETTI

La secrétaire de séance,

Julie NOVELLI

NIE 101 A





## MAITRE D'OUVRAGE:



1500, BOULEVARD LEPIC 73100 AIX LES BAINS

## **OPERATION:**

TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX USEES,
LE RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS
D'EAU POTABLE ROUTE DES BRIQUES SUR LA COMMUNE DE MERY
N° DE MARCHE : 220491
PART EAU POTABLE

# AVENANT N°1 - PART EAU POTABLE

#### ENTREPRISE:

SASSI BTP (mandataire) / PETAVIT

801 Rue Archimede – ZI de l'Albanne 73490 La Ravoire

## MAITRE D'ŒUVRE:

## SARL BARON Ingénierie

Savoie Hexapole Actipôle 4 242, rue Maurice Herzog 73420 VIVIERS DU LAC



## A) Identification du Pouvoir Adjudicateur

GRAND LAC 1500 boulevard Lepic 73100 AIX LES BAINS

### B) Identification du titulaire du marché public

SASSI BTP (mandataire) / PETAVIT 801 rue Archimède ZI de l'Albanne 73490 LA RAVOIRE

## C) Objet du marché public

TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX USEES, LE RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ROUTE DES BRIQUES SUR LA COMMUNE DE MERY - N° DE MARCHE : 220491 – Part Eau Potable

#### Montant du marché initial :

Taux de la TVA	20 %
Montant H.T	542 392,22 €
Montant T.T.C	650 870,66 €

#### Montant du marché initial - Part Eau Potable :

Taux de la TVA	20 %
Montant H.T	483 178,40 €
Montant T.T.C	579 814,07 €

## D) Objet de l'avenant

La première partie de la route des Briques, entre le giratoire de Rebauchet et le chemin de Roman, n'avait initialement pas été prévu d'être renouvelée car aucune fuite n'avait été constatée, contrairement au reste du réseau sur cette route. Cependant l'exploitation Eau Potable a récemment dû intervenir à deux reprises pour réparer des fuites sur ce tronçon. Il est donc nécessaire de procéder à son renouvellement. De plus, après sondage, il s'avère que le raccordement au niveau du chemin de Roman se fera sur une conduite plus récente et en bonne état. Ces 130 ml supplémentaires permettront donc un renouvellement complet de ce réseau.

La réalisation de ces travaux entraine des coûts supplémentaires s'élevant à :

Montant H.T: 65 006,81 €

TVA: 20%

Montant T.T.C: 78 008,17 €



## E) Prix nouveaux

Des prix nouveaux sont nécessaires pour la réalisation de ces travaux supplémentaires:

Article	Désignation	Unité	Prix unitaire
PN n°1	I n°1 Sondage avant projet		2 450,00 € H.T
PN n°2	Fourniture et pose de regard préfabriqué profondeur 1,50		2 200,00 € H.T
	m – Radier Gravier – pour ouvrage 1500 x 1500		
PN n°3	I n°3 Plus-value au prix HB07 pour augmentation de profondeur		120,00 € H.T
	des regards 1500 x 1500		

## F) Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public

⊠Oui

□Non

## Montant de l'avenant - Part Eau Potable :

Taux de la TVA	20 %		
Montant H.T	65 006,81 €		
Montant T.T.C	78 008,17 €		

#### Nouveau montant du marché - Part Eau Potable :

Taux de la TVA	20 %
Montant H.T	548 185,21 €
Montant T.T.C	657 822,25 €

## Nouveau montant du marché total :

Taux de la TVA	20 %	
Montant H.T	607 399,03 €	
Montant T.T.C	728 878,83 €	

Soit une augmentation de 12,0 % par rapport au marché initial.

Le montant de l'avenant est imputé uniquement sur la part de Pétavit.

La nouvelle répartition est donc :



Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant du marché H.T. (€)	Nouvelle répartition H.T (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale	Eaux Usées	35 666.17	35 666.17	20%	42 799.40
SASSI BTP	Eau Potable	243 103.10	243 103.10	20%	291 723.72
**********************	Eaux pluviales	130.80	130.80	20%	156.96
**********************					
**************************************					
Disconing and a sigle of					
Dénomination sociale	Eaux Usées	817,00	817.00	20%	980.40
.PETAVIT	Eau Potable	240 075.30	305 082.11	20%	366 098.53
	Eaux pluviales	22 599.85	22 599.85	20%	27 119.92
*************		22 000.00			
***************************************					
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
*************					

## G) Incidence sur les délais

Pour la réalisation de ces travaux supplémentaires, le délai d'exécution est prolongé de 1 mois.

## Signature du maître d'œuvre

Au Viviers du Lac, le 20/06/2023

HUMBERT Cédrik
BARON INGENERIE
S.A.P. De Caparigne 10 0000
Saving Same Of ACTIFICE 614
S. De Market Messing
PRISO VICE 815 DULAC
LET 10 22 21 71 62 00 21 10 10 22 26
Sant 1-79 1 000 555 (0000). APE 7112 8

Signature du titulaire du marché public

A la Ravoire

, le 20/06/2023





# Signature du Maître d'Ouvrage

A , le

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 6 : Marché n.2022-049 : Travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable - Route des Briques -

Commune de Mery - Avenant n.1

Date de transmission de l'acte :

11/07/2023

Date de réception de l'accusé de

11/07/2023

réception :

Numéro de l'acte :

D4624 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

073-200068674-20230704-D4624-DE

Date de décision :

04/07/2023

Acte transmis par :

ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics1.1.1. Délibérations

1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

